



## RESeau des Observatoires de l'enseignement SUPérieur

---

Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D)  
Monsieur Didier DELIGNIERES  
Président  
EA 2991 EuroMov  
700 avenue du Pic Saint Loup  
34090 MONTPELLIER

Le 03 mai 2018,

Monsieur le président de la Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS,

Résosup, association réunissant les professionnels des observatoires du supérieur, travaille depuis plusieurs années à l'harmonisation des pratiques et indicateurs de mesure de l'insertion professionnelle et milite plus largement pour la non multiplication des enquêtes auprès des étudiants et diplômés qui ont pour effet de diminuer sensiblement les taux de réponses. Ainsi, le réseau que je représente s'inquiète de la démarche que vous avez entrepris de réaliser une enquête sur le devenir des diplômés 2016 de la filière STAPS.

Comme vous le savez, les observatoires d'universités sont missionnés par le ministère (DGESIP) pour réaliser chaque année les enquêtes d'insertion dans un cadre défini par une charte et donnant lieu à une convention.

Ces enquêtes nationales portent essentiellement sur les diplômés de licence et de master et elles s'appuient sur un tronc commun de questions et d'items partagés permettant la construction d'un système d'information consolidé et harmonisé. La prochaine promotion enquêtée sera précisément celle que vous souhaitez également interroger. Si le champ de cette enquête nationale peut vous paraître restrictif, sachez que la plupart des établissements l'ont élargi à l'ensemble des diplômés, ceci afin de réaliser des répertoires d'emplois qui permettent pour chaque individu de disposer d'une information fine et qualitative de leur insertion professionnelle (intitulés des emplois, missions, type de contrat, salaire, etc.). L'ensemble de ces données sont le plus souvent déclinées dans les établissements par parcours de formation et la DGESIP a également (sur demande) les moyens de décliner les indicateurs en dessous de la mention.

Au-delà de ces éléments, nous sommes également sensibles au fait que les coordonnées des diplômés ne peuvent être communiquées à des organismes extérieurs aux établissements sans leur consentement préalable et dans le respect des obligations légales en la matière.

Il ne s'agit pas ici de remettre en question le bien fondé de votre démarche, qui rejoint nos préoccupations et s'inscrit pleinement dans les missions des observatoires d'universités, mais de voir ensemble comment nous pouvons faire converger nos dispositifs pour répondre efficacement aux besoins de chacun.

Je vous propose donc de nous rencontrer pour examiner ensemble les différentes pistes possibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS, l'expression de mes sincères salutations.

Amélie BRIFFAUX  
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A Briffaux', with a stylized flourish at the end.